

## CONSEIL CITOYEN DU MONT SAINT-SIMÉON COMPTE RENDU N°14

La quatorzième réunion du conseil citoyen du Mont Saint-Siméon a eu lieu le lundi 22 février 17h00, à la Maison de quartier. Ce conseil citoyen a réuni 7 personnes : habitants volontaires, habitants tirés au sort et acteurs locaux.

Lors de la précédente réunion, un échange entre les membres du conseil citoyen et le coordinateur des ACM avait eu lieu. Il avait été décidé la création d'un questionnaire, sur lequel les membres ont travaillé lors de cette réunion. Un point sur les projets et l'inauguration de la Maison de quartier a également été fait.

### Venez découvrir le conseil citoyen du Mont Saint- Siméon...

Participez à la prochaine  
réunion du conseil citoyen !

Le 15 Mars à 17h00, à la Maison  
de quartier dans la salle de  
réunion du Conseil Citoyen

## Les principes généraux du conseil citoyen

### *La Parité*

Les conseils citoyens sont composés d'une part de représentants d'associations et d'acteurs locaux et d'autre part, d'habitants tirés au sort en respectant un principe paritaire. Une égale représentation d'hommes et de femmes résidant dans le quartier permet tout à la fois d'embrasser l'ensemble des problématiques identifiables et d'en garantir une analyse plurielle. Elle vise en outre à favoriser la participation citoyenne de tous, femmes et hommes, au bénéfice des habitants du quartier.

Extrait du cadre de référence des Conseils Citoyens, rédigé par l'Etat

## Déroulement de la réunion

- Accueil
- Distribution du compte-rendu des deux réunions précédentes
- Point sur les projets
- Point sur l'inauguration de la Maison de quartier
- Remarques et amélioration du questionnaire sur les ACM
- Préparation de la prochaine réunion

## Informations importantes et signalements

- Un loto aura lieu le 19 mars 2016 à la Maison de quartier du Mont Saint-Siméon, organisé par l'école Alain Fournier.
- Les membres du conseil citoyen signalent un problème de communication au niveau du centre ados qui vient d'ouvrir à la Maison de quartier du Mont Saint-Siméon. Peu de personnes étaient au courant de l'ouverture de ce centre. Il a une capacité d'accueil de 32 places et la moitié des places n'a pas été occupée.

## Point sur les projets

- **Exposition sur la mémoire du quartier**

Les modifications des panneaux ont été transmises à l'entreprise, qui va procéder à l'impression dans les semaines qui arrivent.

- **Siméon**

Suite à l'inauguration repoussée, une modification du Siméon semble être nécessaire, les informations n'étant plus adaptées. Il est également proposé d'apporter des modifications au questionnaire.

Une réimpression est envisagée quand les modifications auront été faites et qu'une date pour l'inauguration de la Maison de quartier sera communiquée.

- **Installation du Conseil Citoyen dans la Maison de quartier**

Pour la prise d'autonomie du Conseil Citoyen, il est prévu la mise à disposition d'une salle de réunion et d'un bureau dans la Maison de quartier.

Pour cela, il est précisé qu'un membre devra signer une convention avec la ville pour la remise des clefs et le prêt de la salle.

Les besoins en matériel avaient été évalués lors d'une réunion précédente. Un devis a été fait à partir de ces besoins. Il est présenté aux membres du conseil citoyen. Ils souhaitent y ajouter des clefs USB.

## !! Important !!

Les membres du conseil citoyen s'interrogent sur la gestion du budget. Plusieurs points de vigilance ressortent de cette conversation :

- La **structure juridique** du conseil citoyen aura une influence forte sur la gestion du budget
- Il est nécessaire d'avoir une meilleure **vue d'ensemble** des actions du conseil citoyen sur l'année pour pouvoir mieux gérer le budget
- Le budget accordé par la Ville de Noyon ne doit pas limiter le conseil citoyen dans ses projets, **d'autres financements** étant mobilisables (publics ou privés)

Il est décidé de consacrer la prochaine réunion à écrire **la feuille de route du conseil citoyen pour l'année 2016**.

## Point sur l'inauguration de la Maison de quartier

Les travaux de la Maison de quartier Saint-Siméon sont en cours. Les services techniques ont terminé des travaux et les travaux des entreprises vont être réalisés d'ici quelques jours.

Les locations prévues sont maintenues.

La nouvelle date pour l'inauguration de la Maison de quartier du Mont Saint-Siméon ne sera fixée qu'à la clôture définitive des travaux.

### **!! Important !!**

Les membres du conseil citoyen souhaitent participer à la réouverture de la Maison de quartier et font remarquer qu'avant l'inauguration, ils souhaiteraient travailler sur le planning des ateliers, les services proposés, les aménagements, etc...

## Questionnaire sur les ACM

Lors d'une précédente réunion, les membres du conseil citoyen avait eu l'occasion d'échanger avec le coordinateur des accueils collectifs de mineurs. Cet échange les avait amenés à s'interroger sur le faible nombre d'enfants du quartier inscrits aux ACM.

Il avait donc été envisagé de créer une enquête pour la population du quartier, avec l'appui de la volontaire en service civique.

Cette dernière a réalisé une ébauche, qui est présentée aux membres. Chaque membre est invité à proposer ses améliorations. Le questionnaire va être retravaillé en fonction de ces remarques.

En ce qui concerne la distribution de ce questionnaire, la volontaire en service civique ira accompagnée d'une autre volontaire en service civique distribuer les questionnaires, principalement à la sortie des écoles du quartier. Elles pourront être accompagnées d'un ou plusieurs membres du conseil citoyen.

## Prochaine réunion

Une prochaine réunion est prévue le 15 mars 2016, à 17h, à la Maison de quartier. Elle sera consacrée à élaborer la feuille de route du conseil citoyen pour l'année 2016, finaliser le questionnaire des ACM et faire un point sur les projets.

## Personnes présentes

7 membres du conseil citoyen.

Personnes présentes mais n'ayant pas participé à l'élaboration des propositions :

Animation : Service Politique de la ville (2 personnes)  
+ Service civique

## Liste de diffusion

Membres du conseil citoyen, élus, services de la ville de Noyon, services de la Communauté de communes du Pays noyonnais, partenaires concernés.



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, MERCI DE CONTACTER LE SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE, À L'ADRESSE SUIVANTE :**

**conseil-citoyen@noyon.fr OU EN TELEPHONANT AU 03 44 93 32 77**

